

# BIENNALE ABETRASS

28 mars 2023 | 13.30



## *Les fondements du droit social*

Le droit social a une histoire très spécifique. L'État a commencé à s'occuper de ses travailleurs, malades, chômeurs et retraités dès le XIXe siècle. On trouve les fondements du droit social dans la protection des faibles dans la relation de travail ainsi que, par extension, dans l'ensemble de la société.

Chaque branche du droit évolue. Dans le cadre de la biennale ABETRASS, des universitaires analyseront le rôle que ces fondations historiques jouent encore dans la réglementation actuelle. Ils examineront si ces fondements transparaissent encore ou si d'autres, plus récents, les ont remplacés.

ABETRASS est l'Association belge pour le droit du travail et de la sécurité sociale qui regroupe les chercheurs en droit social de toutes les universités belges. Tous les deux ans, l'Association organise une journée d'étude sur un thème d'actualité en droit social.

L'Association est heureuse de vous accueillir le 28 mars 2023 dans la belle salle Rubens du Palais des Académies pour poursuivre cette tradition biennale. Vous pouvez également suivre cet après-midi d'étude en streaming.

Cette édition de la biennale sera organisée en collaboration avec l'UCLouvain qui en assure la gestion administrative.

## **L'inscription est requise via ce lien.**

L'après-midi d'étude comprend trois volets :

- Deux analyses sur les fondements du droit de la sécurité sociale
- Deux analyses sur les fondements du droit social en thèmes cachés
- Trois analyses sur le droit fondamental à la négociation collective dans le droit du travail belge.

En collaboration avec :



## PROGRAMME - 28 mars 2023

13.30-13.45 : Accueil

13.45-13.50 : Introduction par la présidente **Auriane Lamine** (UCLouvain)

### *Les fondements du droit de la sécurité sociale*

13.50-14.20 : Atypisch werk, werken in armoede en sociale zekerheid: noodzaak (of kans) om de fundamente van het Belgische socialezekerheidsstelsel te herdenken? (**Eleni De Becker**, Vrije Universiteit Brussel, KULeuven)

14.20-14.40 : Blaast de Europese aanbeveling inzake toegang tot sociale bescherming het grondrecht op sociale zekerheid voor zelfstandigen (nieuw) leven in? (**Guido Van Limberghen**, Vrije Universiteit Brussel)

### *Les relations de travail inaccessibles*

14.40-15.00 : Les algorithmes et la discrimination dans les relations de travail (**Célia Zimbile**, ULiège)

15.00-15.20 : Toegang tot de rechter inzake arbeidsgeschillen voor werknemers bij internationale organisaties (**Frederick De Cock**, UHasselt)

15.20-15.40 : Questions

15.40-16.10 : Pause-café

### *Fondements du droit collectif du travail*

16.10-16.20 : Introduction par le président **Patrick Humblet** (UGent)

16.20-16.40 : De cao-wet als obstakel voor het recht op collectief onderhandelen van zelfstandigen zonder personeel: de hoogdringende renovatie van het fundament van het collectieve arbeidsrecht (**Pieter Pecinovsky**, KULeuven)

16.40-17.00 : Le travailleur individuel face au droit belge des relations collectives du travail : entre émancipation et mancipation (**Filip Dorssemont**, UCLouvain)

17.00-17.20 : Hoe fundamenteel is fundamenteel: recht op collectieve actie voor militairen? (**Alexander De Becker**, UGent)

17.20-17.30 : Questions

17.30 : Réception



## **BIENNALE ABETRASS | 28 mars 2023 | 13.30 – 17.30**

- **ADRESSE** | KVAB – Palais des Académies, Salle Rubens, Rue Ducale, 1 à 1000 Bruxelles  
<https://academie.business.site/>

Vous pouvez également suivre cet après-midi d'étude en streaming - Microsoft Teams

Le lien sera envoyé aux participants avant la conférence.

- **INSCRIPTIONS** |

[L'inscription est requise via ce lien.](#)

**Paiement après réception de notre facture.**

-120 euros : Réservé aux Abonnés RDS (Les actes du colloque seront publiés dans la Revue de Droit social - RDS 2023)

-180 euros : Pour les non-Abonnés (comprenant les actes)

-Gratuit pour les doctorant.e.s des Universités belges (sans ouvrage)

- **AGRÉMENTS** |

Ordre des Barreaux Francophone et Germanophone (OBFG): 3 points

Formation reconnue par l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ)

- **CONTACT** | [catherine.vanderlinden@uclouvain.be](mailto:catherine.vanderlinden@uclouvain.be)